

Bonjour, BLÉNOD

58 - JANVIER / FÉVRIER 2026
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

WWW.BLENOD.FR

À LA UNE - PAGE 8-9

Rue du Saule : Un projet d'aménagement au service des Bellédoniens



BLÉNOD
lès-pont-à-mousson



P.6
Une trentaine de maisons décorées en lice



P.10
Les infrastructures sportives ont besoin d'un second souffle... et de co-financeurs !



P.14
Comment aider les animaux sauvages à préparer l'hiver ?



SUIVEZ NOUS !



@blenod.pam



Blenod-pam



Directeur de la publication :
Bernard Bertelle

Rédaction : Lola Hody
Maxence Philippot
Ilknur Tosun-Özipek

Photographie : Lola Hody
Ilknur Tosun-Özipek
Yannick Sivadier

Conception : Agence 254

Impression : La Moderne

Édité par la mairie de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h
à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales
et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00
Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie):
consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h,
après appel du 15 ou 3624
- Samu : 15**
- Police Nationale : 17**
- Pompiers : 18**
- N° d'urgence européen : 112**
- Urgences sociales : 115**
- Enfance maltraitée : 119**
- Violences conjugales : 3919**
- Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE

Découvrez notre magazine municipal



BONJOUR LE RECAP' ! P.4-5



BONJOUR L'ACTU' ! P.6-7



BONJOUR LA UNE ! P.8-9



BONJOUR LE SPORT ! P.10



BONJOUR LA PROG' ! P.11



BONJOUR L'AGENDA ! P.12



BONJOUR LE ZOOM ! P.13



BONJOUR LA NATURE ! P.14



En cette année 2026, marquée par un contexte national en pleine évolution, Blénod poursuit résolument sa transformation. Alors que la France fait face à des défis économiques et sociaux majeurs, notre commune incarne une dynamique de progrès et de solidarité. Ici, chaque projet est pensé pour répondre aux besoins concrets de nos concitoyens, tout en anticipant les enjeux de demain.

L'année qui s'ouvre sera à la fois une année électorale et une année d'aboutissement. Malgré ce contexte particulier, notre engagement reste inchangé : finaliser les chantiers en cours avant l'été et préparer sereinement l'avenir.

À Blénod, les élus et les services ne ralentissent pas le rythme. Les travaux de l'école Louise Michel seront achevés, offrant aux enfants un cadre scolaire moderne et fonctionnel dès la rentrée de septembre 2026. Ce sera pour eux l'occasion de découvrir un établissement repensé pour leur épanouissement, tandis que le bâtiment Aragon entrera à son tour en phase de déconstruction et reconstruction à partir de juillet et pour une durée d'un an. Parallèlement, les travaux de voirie de la rue du Saule seront réceptionnés au printemps, et la salle polyvalente bénéficiera d'un sol neuf dès le premier trimestre. Un nouveau jeu au centre Michel Bertelle sera aussi installé pour le plus grand bonheur des enfants. Ces réalisations concrètes illustrent notre volonté de moderniser notre ville, sans jamais perdre de vue le bien-être de ses habitants.

Blénod ne se contente pas de se moderniser : elle se construit autour de ses habitants. Les associations, piliers de notre vie locale, continueront de bénéficier du soutien actif de la municipalité. Culture, sport, bien-être... Nous croyons en une ville où chacun peut s'épanouir sans avoir à quitter son territoire. Nos aînés, souvent au cœur de nos préoccupations, ne sont pas en reste : des séjours variés et conviviaux leur permettront de rompre avec la routine et de profiter de moments de détente bien mérités. Les travaux de réhabilitation

de la résidence Ambroise Croisat seront aussi terminés et pourront offrir aux futurs résidents et aux locataires actuels un cadre agréable et reposant. Ces initiatives, comme tant d'autres, sont rendues possibles grâce à l'engagement quotidien des agents municipaux, que je tiens à saluer pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Par ailleurs, la fiscalité communale restera maîtrisée : le taux de la taxe foncière ne sera pas augmenté, malgré la hausse naturelle de cette taxe observée partout en France et ce malgré le racket et les ponctions de notre budget pour renflouer la dette de l'état.

Cette rigueur budgétaire nous permet de financer des investissements indispensables, tout en préservant le pouvoir d'achat des Bellédoniens.

2026 marquera également la fin de la commercialisation de la ZAC des Longues Raies par SOLOREM. La municipalité prendra alors le relais pour valoriser les dernières parcelles, dans une logique de développement durable et équilibré. Ces projets s'inscrivent dans une vision à long terme, où chaque décision est prise avec mesure et responsabilité.

En cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. Que 2026 soit pour chacun d'entre vous une année de joie partagée, en famille et entre amis. Ensemble, continuons à faire de Blénod une ville où il fait bon vivre, où chaque projet est une opportunité de renforcer notre cohésion et notre fierté collective.

Bernard Bertelle
Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle



BONJOUR LE RÉCAP'



La programmation événementielle se poursuit avec la Compagnie Incognito venue au centre culturel Pablo Picasso, interpréter *Lysistrata* d'Aristophane le 7 novembre dernier. Une comédie antique dans laquelle les femmes imposent une grève de l'amour pour arrêter la guerre, alliant satire politique et humour.

La municipalité commémore le 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Les écoliers bellédoniens ont chanté *La Marseillaise* à l'espace de Paix devant un public venu en nombre pour le devoir de mémoire. S'en est suivi le dépôt des gerbes de fleurs au monument et au cimetière.



C'est à la sortie des classes que les officiels, les services municipaux et le corps enseignant, ont pu franchir le seuil du groupe scolaire encore en chantier, afin de visualiser les avancées du projet. Guidés par Jan Richter (architecte), ils ont pu se projeter dans les espaces imaginés pour le confort et l'accessibilité de tous.

C'l'hair & dress
COIFFURE ET VÊTEMENTS



Claire Nagel, 24 ans, a ouvert un nouveau commerce en plein cœur de Blénod. Ce salon de coiffure, repris avec passion, propose également un espace dédié au prêt-à-porter féminin dès février. Formée depuis l'adolescence et lauréate de concours, Claire allie savoir-faire et créativité. Ouvert depuis octobre, le salon séduit déjà une clientèle fidèle. C'l'hair & dress, une nouveauté à découvrir au 117 avenue Victor Claude !



Vendredi 28 novembre, l'église Saint-Étienne a vibré aux sons de Sister Act, Whitney Houston, Mariah Carey et bien d'autres encore. C'est avec leurs voix puissantes que le chœur des Gospel Chops a fait plonger le public dans la magie de Noël. De quoi démarrer les fêtes de fin d'année comme il se doit.



Ce mardi 2 décembre, une quinzaine de personnes étaient présentes au foyer Ambroise-Croizat, plumes à la main, afin de déjouer les pièges grammaticaux énoncés par Evelyne Massenet, conseillère municipale et ancienne institutrice de la ville. Les verbes pronominaux n'ont plus de secret pour eux. Merci et bravo à tous pour votre participation !



Cette année, nous avons fêté la 7^{ème} édition du marché de Noël de Wieliczka les 6 et 7 décembre 2025. Un week-end festif de Saint Nicolas également complété avec une nouveauté : le marché de Noël de la FCPE Blénod et sa vingtaine d'exposants. De quoi trouver son bonheur pour les fêtes !



À Blénod, on respecte la tradition lorraine : Saint-Nicolas a déambulé dans les rues de la ville, entouré du boucher et du père fouettard. Le défilé s'est achevé aux marchés de Noël de la FCPE et de Wieliczka au centre Michel-Bertelle, où spectacle de magie, séance photo et stands gourmands attendaient petits et grands.



Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité ont souhaité apporter réconfort et chaleur aux retraités Bellédoniens en cette fin d'année 2025. De nombreux colis de Noël, garnis de douceurs et de délices, ont été distribués aux seniors de la ville pour Noël.



Le centre Michel-Bertelle a accueilli ses convives pour le traditionnel banquet des seniors, organisé par le CCAS. Au programme, musique live, repas gastronomique préparé par BHL Gastronomie et bal dansant, la journée fut chargée pour nos Bellédoniens de plus de 60 ans.



BONJOUR L'ACTU !



Une trentaine de maisons décorées en lice

With the arrival of the cold, the streets are illuminated by garlands and Christmas trees. The Bellédonians prove their imagination to transform their houses into real Christmas stories. On December 15, 2025, the members of the jury have been walking the streets of the city to search for the most beautiful decorations. For nearly three hours, they photographed, analyzed and exchanged to select the laureates. Nearly thirty houses were pre-selected to participate in the final draw, whose results will be revealed in February 2026, during a common ceremony with the awarding of the flowered houses. The winners will receive shopping vouchers in a shop: 200 € for the first prize, 150 € for the second and 100 € for the third. A way to reward effort and creativity of all, encouraging participation. So, if you are a regular of the palmarès or a newcomer, do not hesitate to join! Decorate your house in winter like in spring, it contributes to improving the living environment and the festive spirit of your town. Meanwhile, the municipality thanks all participants for their contribution to the magic of Christmas and wishes them excellent holidays at the end of the year.

Bilan de la fête du livre

Le centre Michel-Bertelle accueille depuis près d'un demi-siècle la fête du livre, événement organisé par la municipalité pour célébrer la lecture et le livre sous toutes ses formes. Pour sa 45^{ème} édition, elle a tenu toutes ses promesses, avec une programmation riche, des rencontres littéraires et une participation record. Dès les premières heures, les allées, spécialement décorées et aménagées par les services pour l'occasion, se sont remplies de familles venues profiter des bons d'achat de 10 € distribués par la municipalité aux jeunes Bellédoniens, de la maternelle à la 3^e. 16 auteurs étaient présents pour dédicacer leurs ouvrages et échanger avec le public, tandis que Marjorie Marchetto, librairie indépendante de Château-Salins, proposait plus de 1 500 livres issus de sa boutique. L'Intermarché de Pont-à-Mousson complétait l'offre avec son espace culturel. Au programme : ateliers créatifs (dessin, manga, écriture), spectacles interactifs signés par la compagnie Les Oiseaux de passage et l'artiste Pierre Lombard, ainsi que des lectures collectives organisées par la médiathèque dans le cadre de Lire et faire lire. Les collégiens de l'Éco-radio du collège Van-Gogh, encadrés par leur enseignant M. Stock, ont animé une webradio éphémère, interviewant auteurs, visiteurs et organisateurs pour immortaliser et enregistrer le moment.



Deux enquêtes publiques en cours sur la commune



La commune poursuit sa démarche de réaménagement avec deux consultations publiques majeures en cours. Des démarches qui visent à adapter le cadre réglementaire local aux évolutions industrielles et aux enjeux écologiques, tout en associant les habitants à la réflexion collective. L'enquête publique relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se déroule du 22 décembre 2025 au 20 janvier 2026. Deux permanences sont encore organisées en mairie pour échanger avec les services municipaux : le 10 janvier de 9h à 11h et le 20 janvier de 15h à 17h. Les Bellédoniens peuvent également déposer leurs observations, soit directement en mairie, soit via une plateforme numérique dédiée (registredemat.fr/blpam-plu-revisionallegee). Cette révision a pour objectif principal d'ajuster le règlement du PLU afin de l'adapter au périmètre industriel du site de Saint-Gobain PAM et à son usage actuel. En parallèle, l'enquête environnementale relative au projet Orion, porté par Saint-Gobain PAM, se poursuit jusqu'au 12 mars 2026. Les habitants sont invités à consulter les documents et à partager leurs avis, soit en mairie, soit sur une plateforme en ligne. Toutes les informations et modalités de participation seront disponibles sur le site internet de la ville.



453 kilos de dons collectés par les écoliers pour la Banque Alimentaire

Les écoliers de la ville ont renouvelé leur mobilisation en faveur de la Banque Alimentaire. Un projet éthique et pédagogique qui a permis de rassembler 440 élèves, enseignants, personnels et parents d'élèves autour de la solidarité envers les plus démunis. Cette opération s'inscrit dans le cadre du parcours éducatif et citoyen des élèves, notamment pour les classes de CM2. Daniel Frelin, représentant de l'antenne locale de la Banque Alimentaire, est intervenu dans ces classes afin de sensibiliser les enfants aux enjeux du gaspillage alimentaire, de la solidarité et de l'importance d'être un citoyen responsable. Encadrés par leurs enseignants, les élèves ont participé activement à une grande collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène durant le mois de novembre. Chaque classe a contribué à rassembler des aliments secs, des conserves, des bocaux et bien d'autres produits, avec pour objectif de dépasser les 420 kilos collectés l'année précédente. La dernière étape s'est déroulée le vendredi 28 novembre : les écoliers ont formé une chaîne humaine pour charger les dons dans le camion de la Banque Alimentaire. Grâce à la générosité des familles bellédonniennes et malgré un contexte économique difficile, ce sont finalement 453 kilos de dons qui ont été récoltés cette année ! Les dons, une fois collectés, ont été acheminés vers l'association SNI, qui se chargera de les redistribuer aux personnes dans le besoin sur le bassin de vie.

Redonnez une seconde vie à notre sapin !

À près les fêtes de fin d'année, la question du recyclage des sapins de Noël se pose toujours. Cette année encore, la municipalité organise l'Opération Sapin de Noël, une initiative écologique qui transforme vos sapins en ressource naturelle. Les sapins naturels, une fois les décorations et les accessoires retirés, peuvent devenir une véritable richesse pour l'environnement. Notamment grâce à au broyage, où ils sont transformés en un paillage naturel aux multiples vertus. Ce broyat, issu de résineux, est utile comme herbicide naturel, mais également protecteur des plantes de terre de bruyère et répulsif contre les limaces.

Afin de faciliter cette démarche, la ville organise un ramassage des sapins les lundis 5 et 12 janvier 2026. Les habitants sont invités à déposer leurs sapins à l'extérieur de leurs propriétés dès 9h. Les agents municipaux passeront les collecter. Pour ceux qui préfèrent apporter eux-mêmes leur sapin, un point de collecte est mis en place aux services techniques de la ville, les mêmes jours, de 9h à 15h. En échange de leur participation, les riverains pourront repartir avec du broyat gratuitement, à condition de prévoir leur propre contenant. Il est essentiel de retirer les décorations de Noël, sac à sapin et autre neige artificielle. Seuls les sapins naturels sont acceptés. Pour toute question ou information complémentaire, les services techniques sont joignables au 03 83 80 43 32.



Le groupe scolaire de demain



Jeudi 13 novembre 2025, c'est à la sortie des classes que les officiels, les services municipaux, les directrices d'école, les ATSEM et les enseignants ont été les premiers à découvrir les avancées du chantier du groupe scolaire. Accompagnés de Bernard Bertelle, maire de la Blénod, et Jan Richter, architecte du cabinet Richter Architectes, ils ont parcouru les lieux, encore en cours de transformation, pour y observer les futurs espaces de travail, spécialement conçus pour les élèves et le personnel. Jan Richter a pu présenter les grandes lignes du projet : un bâtiment repensé pour allier modernité, écologie et fonctionnalité. Une salle de restauration, des salles de classe et des espaces périscolaires, qui ont été conçus pour offrir un cadre de travail lumineux, ergonomique et accessible à tous. Les grandes baies vitrées orientées plein sud, inonderont les lieux de lumière naturelle, tandis que les matériaux utilisés, comme les dalles de fibre de bois et le sol chauffant, garantiront une isolation optimale. Mais au-delà des aspects techniques, le futur groupe scolaire intègre une dimension écologique forte, avec une importante végétalisation future des espaces extérieurs. Un projet moderne, durable et adapté aux besoins de tous, qui, une fois achevé, ouvrira une nouvelle page pour la ville.



BONJOUR LA UNE !

RUE DU SAULE : Un projet d'aménagement au service des Bellédoniens

LA RUE DU SAULE D'HIER ET DE DEMAIN

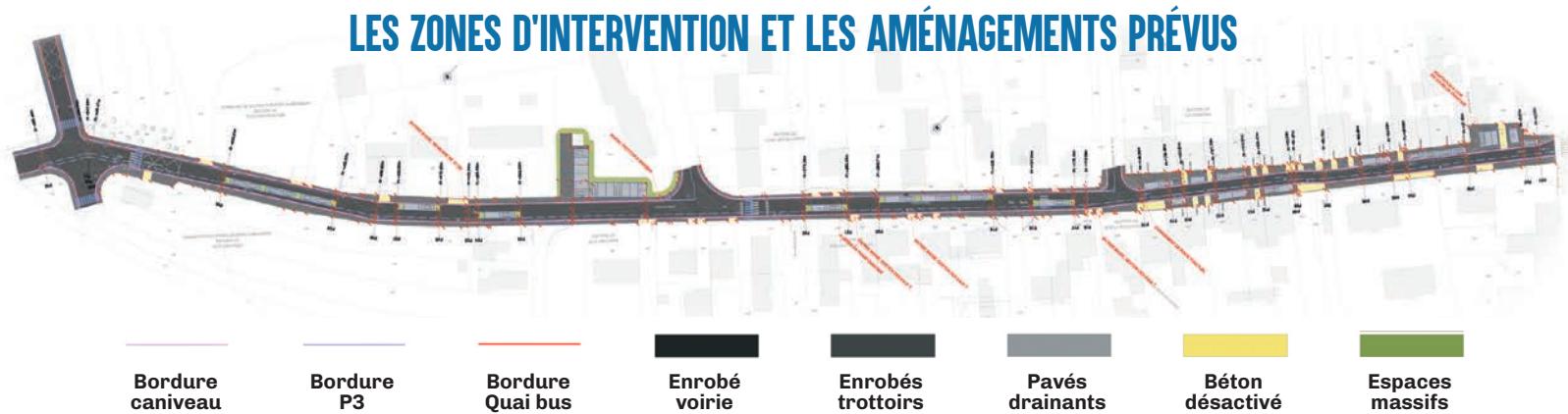


Avant



Après

LES ZONES D'INTERVENTION ET LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS



Bordure caniveau

Bordure P3

Bordure Quai bus

Enrobé voirie

Enrobés trottoirs

Pavés drainants

Béton désactivé

Espaces massifs

POURQUOI CES TRAVAUX ?

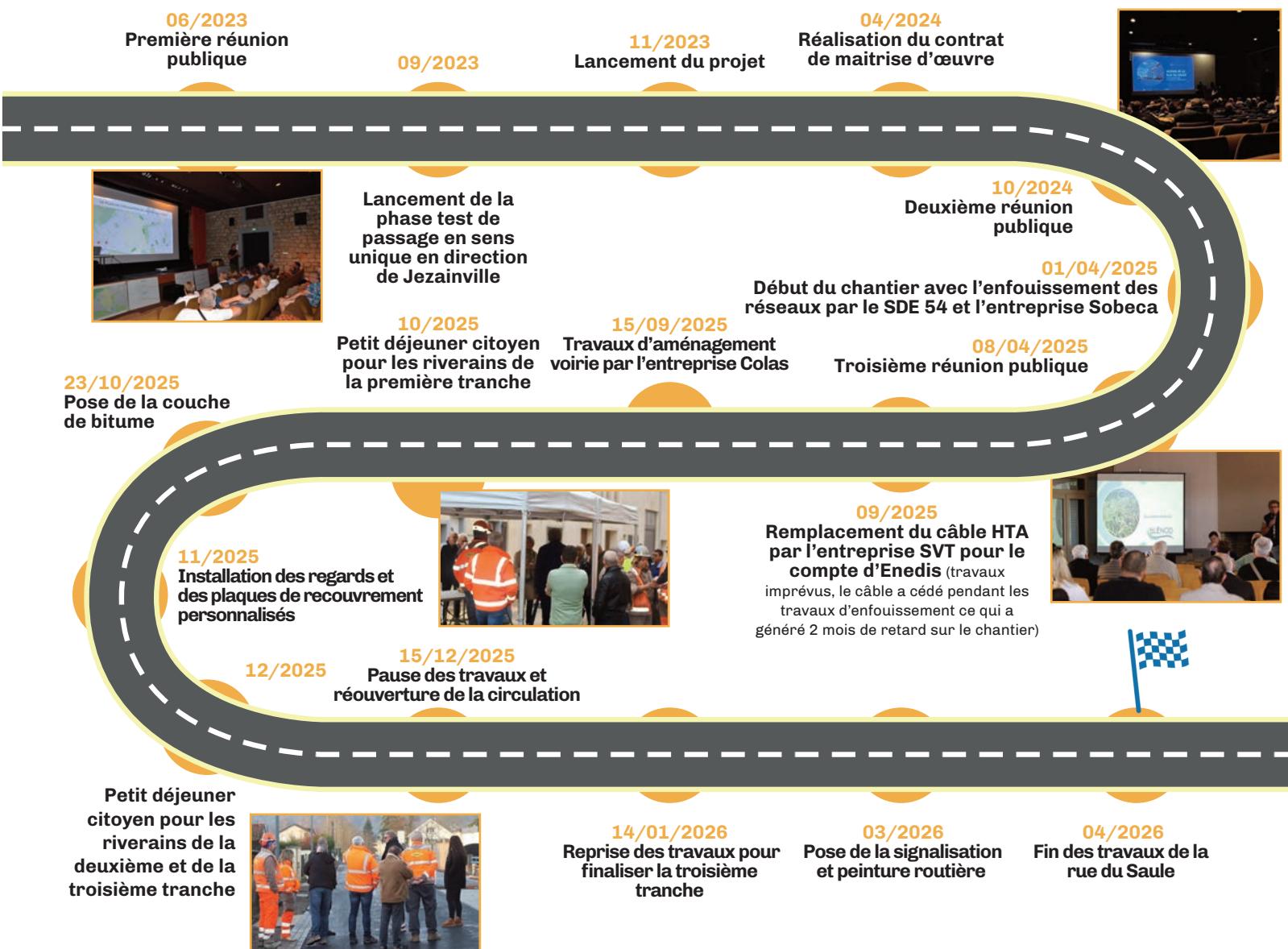
La rue du Saule, artère emblématique de Blénod, n'avait pas connu de rénovation majeure depuis plus de 50 ans. Une voirie vieillissante, l'absence de passages piétons sécurisés, et des infrastructures inadaptées aux besoins actuels rendaient ce projet indispensable. L'objectif ? Repenser entièrement cet espace pour améliorer la sécurité routière (avec la création de trottoirs, de passages piétons et une réduction de la vitesse), intégrer une piste cyclable et rééquilibrer la place de la voiture en aménageant des parkings dédiés. Lancé en novembre 2023, le projet a rapidement pris forme avec des réunions publiques pour impliquer les riverains. Les travaux ont officiellement débuté en avril 2024, avec l'enfouissement des

réseaux par le SDE 54 et l'entreprise Sobeca. Malgré quelques contretemps, les étapes se sont enchaînées, avec l'aménagement de la voirie par l'entreprise Colas et des points d'étape réguliers, comme les réunions publiques 2025.

À l'approche de la fin de l'année 2025, le chantier de la rue du Saule entre dans sa phase finale. Les deux premières tranches sont désormais achevées, avec des trottoirs sécurisés, des réseaux modernisés et des espaces verts installés. La troisième tranche, en cours de finalisation, bénéficiera d'une pause hivernale avant la reprise des travaux en janvier 2026. La rue du Saule, autrefois vétuste, se transforme peu à peu en un espace sécurisé et adapté aux enjeux de demain.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX : CHRONOLOGIE D'UN CHANTIER AMBITIEUX

De la concertation à la finalisation, en passant par les imprévus, découvrez les grandes étapes du projet d'aménagement de la rue du Saule, qui, depuis juin 2023, a rythmé votre quotidien



LES DONNÉES CLÉS DU PROJET

LONGUEUR DE LA RUE CONCERNÉE :

600 mètres décomposé en 3 tranches de 200 mètres

COÛT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENT : 1 200 000 €

NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS

POUR LA VÉGÉTALISATION :

14 pochoirs répartis sur les deuxièmes et troisièmes tranches équipés de petits arbustes et végétaux

NOMBRE DE TAMPONS SAINT-GOBAIN PAM POSÉS : 60

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour toute demande d'information ou de précision à propos de la rue du Saule, la mairie reste à votre disposition :

Téléphone : 03 83 80 43 00

Mail : mairie@blenod.fr

Site : www.blenod.fr



BONJOUR LE SPORT !

Quand les infrastructures sportives bellédoniennes ont besoin d'un second souffle... et de co-financeurs !

La commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson dispose d'un parc important d'installations sportives, compte tenu de sa taille, et s'engage pour le sport local depuis de nombreuses années que ce soit par l'octroi de subventions, l'accompagnement dans la mise en place de manifestations ou par la mise à disposition d'infrastructures.

La municipalité gère donc un parc d'équipements importants : 5 terrains de football, 2 gymnases omnisports et 2 salles sportives dédiées, des terrains de tennis, un boulodrome... Au-delà de l'entretien de ces infrastructures, elle s'est fixé l'objectif ambitieux de les moderniser et les développer pour répondre aux besoins des pratiquants.

Ainsi, plusieurs projets sont à l'étude comme la création d'une piste d'athlétisme en matériaux synthétiques, l'aménagement d'une salle dédiée aux sports de combats dans un local existant ou encore de nombreux travaux relatifs au football (réfection d'un terrain synthétique, éclairage du terrain vert du centre Michel-Bertelle, mise en place d'arrosage automatique, réhabilitation des vestiaires sous tribunes...).

Ces initiatives s'inscrivent également dans la politique environnementale de la collectivité comprenant le souhait d'avoir des installations respectueuses de l'environnement, avec l'installation d'éclairage LED ou encore la réhabilitation



thermique des gymnases énergivores par exemple, tout en garantissant des équipements de qualité, accessibles à tous les niveaux de pratique.

Cependant, à l'heure où les finances des communes se complexifient, la collectivité ne peut plus assumer seule ces investissements. A titre d'exemple, la création récente de structures multisports au centre Michel-Bertelle (pumptrack, décapark, terrains de basket et de padel), d'un coût de 200 000 €, a été permise par l'appui et un cofinancement d'une hauteur de 60 % par des partenaires tels que la région Grand-Est, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ou encore l'Agence nationale du sport.

Aujourd'hui, la collectivité a conditionné la réalisation de ces projets à l'obtention de cofinancements couvrant 40 % du budget total de l'opération. La municipalité et les associations locales recherchent activement des subventions pour concrétiser ces ambitions et offrir aux clubs des infrastructures modernes et cette recherche constituera un véritable enjeu pour les prochaines années afin de faire vivre le sport à Blénod.





BONJOUR LA PROG' !



VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 9 janvier 2026 - 18h30
- Centre Michel-Bertelle

M. Bernard Bertelle a l'honneur de vous convier au centre Michel Bertelle pour célébrer ensemble la nouvelle année.
Gratuit



REPAS DANSANTS

par l'association Ambroise-Croizat

Dimanches 25 janvier et 22 février 2026 - 12h - Foyer Ambroise-Croizat. Tarif : 38€



CONCOURS DE BELOTE

par l'association Ambroise-Croizat

Mercredis 14 janvier et 11 février 2026 - 14h - Foyer Ambroise-Croizat

Concours de belote, chaque participant repart avec un lot !

Tarif : 12€ (une pâtisserie et une boisson offertes à la pause)

ÉLÉONORE BAUER

Vendredi 13 février 2026 - 20h30

Cinéma Jean Vilar

+ d'infos en flashant le QR code

Tarif : 25€

Tarif Bellédonien*



TARIF BELLÉDONIEN

Remise de 3 € accordée à chaque Bellédonien sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, en mairie, et uniquement pour ce cas de figure

+ D'INFOS PAR EMAIL À
evenement@blenod.fr

SAINT-PATRICK



Vendredi 6 mars 2026
- 20h - Centre Michel-Bertelle

Soirée celtique en musique avec les Gas'coustiques : préparez-vous à embarquer pour un voyage musical, festif et pétillant, au cours duquel vous serez

entrainés au gré de la houle et au rythme des guitares, violons, banjos, harmonicas, accordéons et percussions, qui accompagnent des chants de pleine voix. Votre équipage est composé de cinq membres aguerris, qui écument les scènes et les bars depuis dix ans. Une première escale vous amènera en Irlande où l'on danse la Jig et où l'on écoute les Pogues. Vous reprendrez ensuite la mer, au son des chants de marins avant de retoucher terre et de redécouvrir avec plaisir et nostalgie, des classiques de la chanson française qui se mêlent aux compositions du groupe. A présent, il est temps de monter à bord le temps d'une soirée et de partager une aventure musicale que vous n'êtes pas prêts d'oublier !

Entrée libre en l'échange d'un don au profit d'une association locale



KODY

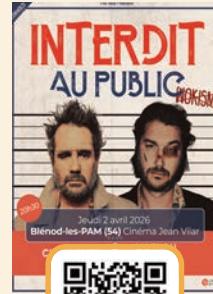
Samedi 21 mars 2026 - 20h30

Cinéma Jean Vilar

+ d'infos en flashant le QR code

Tarif : 25€

Tarif Bellédonien*



CHICANDIER & MATHOU CANN

Jeudi 2 avril 2026 - 20h30

Cinéma Jean Vilar
+ d'infos sur le spectacle et la billetterie à venir, suivez Cornolti Production !

Tarif : 25€
Tarif Bellédonien*



MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE*

Vendredi 3 avril 2026 - 20h

Centre culturel Pablo Picasso

Nadège et Hubert sont d'anciens camarades de classe. Nadège est jolie avec de la suite dans les idées, Hubert est naïf et timide... 25 ans plus tard, un soir, Nadège frappe à la porte d'Hubert et va chambouler le quotidien de ce vieux garçon.

Tarifs*



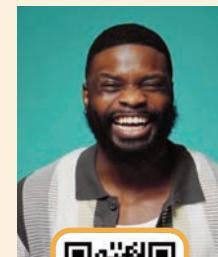
CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 4 avril 2026 - 10h/12h

Centre Michel-Bertelle

Saurez-vous retrouver tous les œufs dissimulés ? La traditionnelle Chasse aux œufs fait son grand retour, récoltez les œufs en famille et remportez de nombreux lots !

Gratuit



CHARLY NYOBE

Vendredi 17 avril 2026 - 20h30

Cinéma Jean-Vilar

+ d'infos en flashant le QR code

Tarif : 25€

Tarif Bellédonien*



Tarif normal : 5€

GRATUIT (sur présentation d'un justificatif de - 6 mois) = Mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors

BILLETTERIE EN MAIRIE (sauf samedi matin) : paiement par chèque de préférence ou en espèces (pas de carte bleue)



BONJOUR L'AGENDA !

RECENSEMENT DE LA POPULATION : du 15 janvier au 14 février 2026

LE RECENSEMENT, POUR QUOI FAIRE ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés et sur les logements. Ainsi, la commune peut cerner et mettre en place des services et équipements publics correspondants (maisons et services séniors, accueil périscolaire, cantine, structures sportives, transports...). En résumé, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

C'est pourquoi **il est essentiel que chacun y participe ! Le recensement est un acte civique utile à tous.**

LE RECENSEMENT, MODE D'EMPLOI

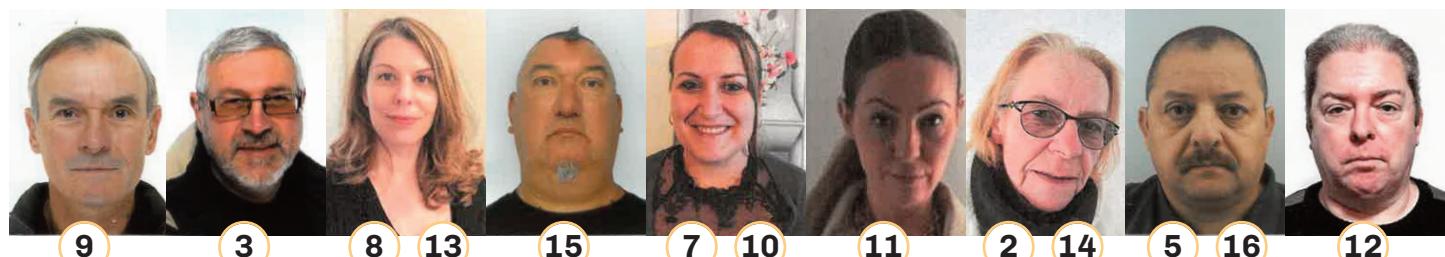
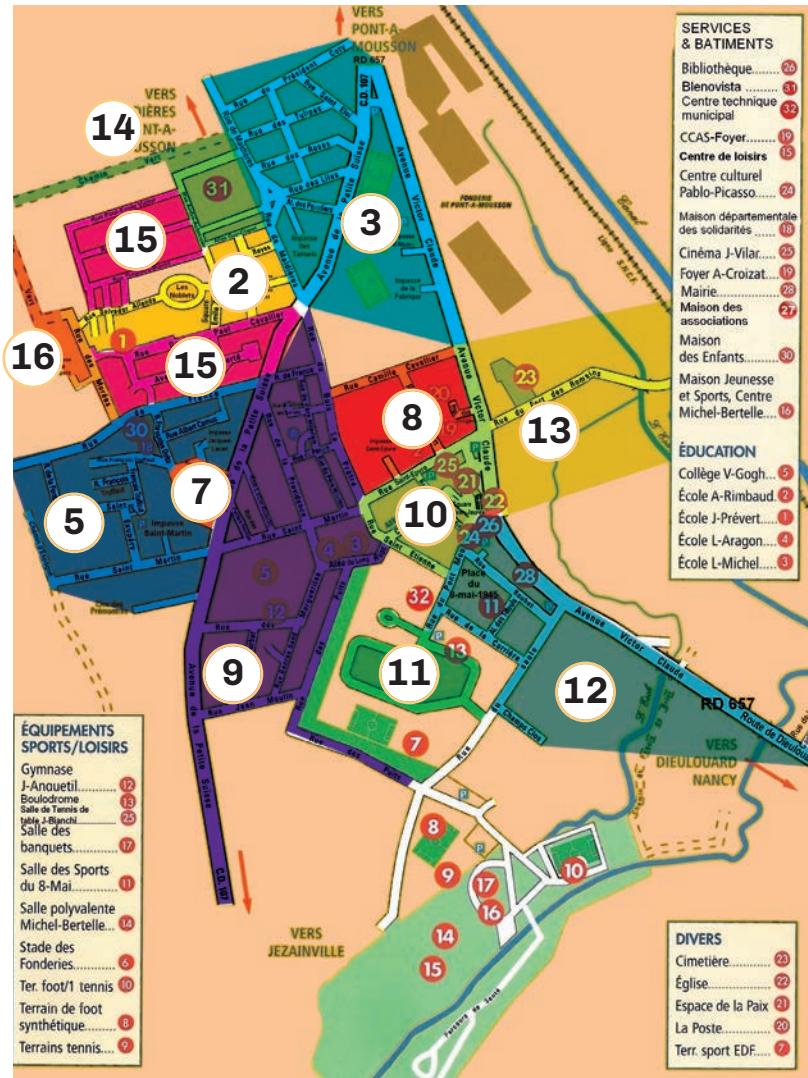
La commune a recruté 9 agents recenseurs qui se verront attribuer un secteur de recensement.

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. L'agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous proposera de répondre par internet et - pour ce faire - vous remettra (ou déposera dans votre boîte aux lettres) la notice sur laquelle figureront les identifiants permettant de vous connecter. Suivez simplement les instructions pour vous recenser en ligne.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique et plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas (ou ne souhaitez pas) répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer au cours d'un rendez-vous fixé avec vous.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Renseignements auprès du coordonnateur communal : recensement2026@blenod.fr



BONJOUR LE ZOOM !

le COS : une histoire de solidarité au service des agents de Blénod



Nés au début du XX^e siècle afin d'améliorer les conditions de vie des travailleurs, les Comités d'Œuvre Sociale (COS) se sont imposés comme des piliers de solidarité dans les collectivités locales. À Blénod, cette tradition perdure avec un COS dynamique, dirigé par une équipe motivée : Cyril Desloges en tant que président, Sonia Massenhove comme secrétaire et Mathieu Montrésor au poste de trésorier. Un bureau est épaulé par un conseil d'administration composé de quatre agents municipaux, d'une retraitée et de bénévoles volontaires.

Le COS fonctionne de manière collégiale et transparente. En effet, les décisions sont prises lors de réunions trimestrielles, avec un compte rendu systématique pour garantir une gestion équilibrée et représentative. Cette organisation permet de planifier les actions et d'assurer un suivi rigoureux des projets.

Cette association loi 1901, forte de ses 87 adhérents, incarne depuis des décennies un engagement concret en faveur des agents municipaux et des retraités de la commune. Grâce à son partenariat avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS), le COS permet à ses membres de bénéficier de réductions sur les loisirs, les vacances et les activités culturelles. Mais son rôle ne se limite pas à ces prestations.

Pour fonctionner l'association a besoin d'être financée d'une part, par la collectivité et d'autre part, par les agents eux-mêmes. Ainsi, la collectivité territoriale souscrit au COS en versant un montant calculé sur la base d'un pourcentage de la masse salariale. Quant à l'agent qui veut adhérer au COS afin de bénéficier des différentes prestations, il doit consentir à y adhérer annuellement par le paiement d'une cotisation.

Tout au long de l'année, l'association organise des événements fédérateurs : repas annuels pour le personnel communal et du Centre Communal d'Action Sociale, fête de Noël pour les enfants, voyages vers des destinations comme Disneyland Paris ou le Parc Astérix, ainsi que la gestion de la buvette et de la restauration lors des fêtes communales.

Pour 2026, l'association prévoit d'organiser une journée sportive de cohésion et une sortie dans un grand parc d'attractions. À plus long terme, un voyage en Afrique du Sud est programmé pour 2027. Le COS envisage également de lancer des loteries mensuelles et des ateliers thématiques pour diversifier ses services et répondre aux attentes de ses membres.





BONJOUR LA NATURE !

Comment aider les animaux sauvages à préparer l'hiver ?

Ça y est, les premières feuilles de l'année commencent à tomber, la forêt se pare de sa belle couleur rouge-orangée, les nuits se rafraîchissent, les journées raccourcissent... L'automne est bel et bien installé ! Les animaux s'affairent : c'est la dernière ligne droite pour faire leurs réserves avant le grand froid. Et si on leur donnait un petit coup de main ?

Voici quelques idées simples à mettre en place dans votre jardin.



CÔTÉ MAMMIFÈRES

- **Construire un abri à hérissons** : du plus simple (un tas de feuilles mortes ou de branchages) au plus complexe (cabane à hérisson), il lui garantira un endroit où hiverner. Le petit plus : étaler des feuilles mortes partout autour pour qu'il réaménage l'abri à sa guise.

- **Créer des espaces de passage dans sa clôture** : trop d'animaux finissent coincés dans les mailles d'un grillage... faites des trous à certains endroits pour faciliter leur circulation.

CÔTÉ OISEAUX

- **Poser une mangeoire** : à remplir de graines de tournesol lors de la première gelée (et ne plus l'alimenter lorsque les dernières gelées seront passées). Nettoyer une fois par semaine au vinaigre ménager.



- **Créer un point d'eau**

- on place une petite coupelle et on veillera à renouveler l'eau tous les jours. Nettoyer une fois par semaine au vinaigre ménager. Pensez également à mettre une rampe (grosse pierre, petite planche...) pour que votre coupelle ne devienne pas un mouchoir à insectes.

- **Attention au moment de tailler sa haie** : les merles et les rouge-gorges adorent s'y cacher, soyez vigilants !

CÔTÉ INSECTES

- **Construire un hôtel à insectes** : on en trouve de toutes sortes sur internet, mais de simples buches trouées peuvent très bien faire l'affaire ! Le petit plus : offrir le gîte, d'accord... et le couvert ? Laissez pousser les herbes tout autour pour offrir aux petites bêtes un véritable garde-manger. Au printemps, n'hésitez pas à planter des espèces mellifères locales aux abords de votre hôtel à insectes. La flore aussi mérite un petit coup de... pousse.



CÔTÉ REPTILES

- **Faire un tas de briques ou de pierres** : l'abri favori des lézards et serpents pour hiverner !



ET SI JE TROUVE UN ANIMAL EN DÉTRESSE ?

Contactez le centre de sauvegarde le plus proche de chez vous.

Pour le Nord-Ouest de la Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges : contactez le CSFL au 09 70 57 30 30

le Bloc-notes des conseils

En cette fin d'année, les conseillers municipaux se sont réunis à deux reprises pour aborder de nombreux points et prendre des décisions essentielles pour clôturer l'exercice 2025 et préparer celui de l'an prochain dans les meilleures conditions.

LES PREMIÈRES PRISES DE DÉCISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2026

Lors de leur réunion de décembre, les élus ont pris acte du débat d'orientation budgétaire. Ce premier document du cycle de la préparation budgétaire a mis en valeur le fait que la collectivité a su renforcer sa santé financière ces dernières années, malgré un contexte exigeant.

La suppression de la taxe d'habitation et l'application de son coefficient correcteur (qui entraîne le versement d'un tiers des taxes foncières des Bellédoniens vers d'autres structures que la collectivité), la contribution au redressement des finances de l'Etat et la disparition de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) ont largement réduit les marges de manœuvre de la collectivité. À ces défis s'ajoutent désormais le doublement de la contribution au DILICO (de 100 000 € à 200 000 €) et la fin du versement intégral de la compensation pour le gel des bases locatives industrielles.

En 2026, ces différentes mesures vont représenter 1,1 million d'euros de dépenses ou de manque à gagner, soit près de 15% du budget municipal. Pourtant, malgré ces contraintes, la commune continue de dégager un autofinancement lui permettant de réaliser des projets ambitieux.

Aussi, les élus ont reconduit le taux des taxes locales et du prix de l'eau, sans aucune augmentation communale. Malgré le contexte et les coupes budgétaires, le Conseil municipal n'a pas souhaité peser davantage sur des situations financières déjà très difficiles pour les ménages et a donc choisi de travailler à recettes fiscales constantes pour le budget 2026.

UNE GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL AU CŒUR DES DÉBATS

Les élus ont également fait le choix d'acquérir l'ensemble parcellaire de 41,23 ares situé en haut de la rue de France, où est installé actuellement l'ancien centre équestre, pour un prix de 65 000 €. Les conseillers municipaux vont désormais se pencher sur la mise en valeur et l'avenir à donner à ce site, plein de potentiel, niché sur les coteaux.

ÉTAT CIVIL OCTOBRE / NOVEMBRE 2025

Naissances : DONER Emel, KADRI Elyne, DA CUHNA Naël, Serge Jacques, DIDIERJEAN Paul, Pierre Alain, LAACHIRA Kemya Yanis, DINÇER Zahid, AIT BADDOU Yousra

Mariages : FRANTZEN Michaël et PARISOT Aurélie, AKSU Ferhat et BOZKURT Hatice-Didem

Pacs : M. DROUY Lucas et Mme SIMON Coraline, PIZELLE Francis et SALLAF Sofia, M. WEIMER Jonathan et Mme MALGLAIVE Morgane, JEANSON Etienne et FRANIATTE Camille

Décès : Danielle FERRING née PETITJEAN, Alain DESLOGES, Marie-Claire HANRIOT née DUMOULIN, René VIALETTE, Yevgenii DZIUBA, Elevyne DUDUC née LEROUX, Mebarek MESSAOUD DEBBIH

Du côté des ventes, le Conseil municipal a décidé de se séparer de la maison du 40 rue Salvador Allende. Face à l'importance des travaux énergétiques à mener, estimé à une somme supérieure à 100 000 €, il est apparu plus opportun de céder ce bien pour une valeur de 200 000 €. Cette opération a été validée par les Domaines, afin de garantir la bonne valeur de mise en vente de cette maison.

DES ENGAGEMENTS FORTS POUR LA VIE SOCIALE DE LA COMMUNE

Les élus ont également fait le choix de poursuivre le partenariat avec "Les cinémas d'Ange" pour le fonctionnement du cinéma Jean-Vilar en allouant une subvention annuelle de 10 000 €. Ce sera donc la 4e année d'ouverture du cinéma avec ce mode de fonctionnement qui doit permettre de garder un certain dynamisme dans l'offre de films et un éventail d'ouvertures au public le plus large possible.

Aussi, du côté de la politique à destination des adolescents, il a été décidé l'organisation d'un stage multisports par le Services des Sports de la municipalité durant les vacances de février 2026. Le programme sera composé de 3 après-midis d'activités, avec une sortie. La tarification a, elle, été fixée à 15,00 € pour les Bellédoniens âgés de 11 à 15 ans et à 25,00 € pour les adolescents n'habitant pas dans la commune.

LA CONVENTION OPAH-RU TOUJOURS EN VIGUEUR

Pour les propriétaires souhaitant refaire leurs façades ou embellir leur bâti, les aides intercommunales et communales (pour les propriétaires en secteur ABF) sont toujours d'actualité et disponibles. Pour les aides municipales, la collectivité apporte une aide maximale de 2 000 € ou de 25 % maximum de l'enveloppe de travaux. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à solliciter le Service Urbanisme en mairie.

À Blénod,

le bénévolat est le fondement même de notre dynamisme associatif.
Ce sont ces femmes et ces hommes, engagés sans compter leur temps, qui animent au quotidien les clubs et les associations de notre commune.

C'est ici même que chacun peut trouver sa place et partager ses savoirs pour étoffer le tissu associatif.

Soutenir le bénévolat bellédonien, c'est renforcer le bien-vivre ensemble et garantir le dynamisme de notre ville.



**Aucun de nous,
en agissant seul,
ne peut atteindre le succès.**

Nelson Mandela

Bernard Bertelle, maire de Blénod,
le conseil municipal,
le conseil d'administration du centre communal d'action sociale,
l'ensemble du personnel de la commune et du CCAS,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2026